

MASTER 2

PATRIMOINE ET MUSEES

Parcours Gestion du Patrimoine culturel

OBJECTIFS

Créé en 1992 par l'UFR d'histoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le parcours « Gestion du patrimoine culturel » du master Patrimoine et Musées (anciennement Master « Histoire et gestion du patrimoine culturel ») répond à un triple enjeu :

- Apporter aux étudiants titulaires des savoirs, des savoir-faire et des compétences complémentaires notamment dans les domaines du droit, du marketing, de la muséographie et de la gestion de projet.
- Procurer aux étudiants une bonne familiarité avec les enjeux sectoriels et les possibilités de spécialisation professionnelle par la rencontre avec les intervenants professionnels (plus de 20 dans l'équipe du Master) et les visites sur le terrain.
- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants par la réalisation de deux stages au cours de l'année, l'un en alternance (septembre-mars) l'autre à temps plein (avril-septembre).

PROFIL REQUIS

- Étudiants titulaires d'un Master 1 en Patrimoine et Musées, Histoire de l'art, Archéologie ou Histoire.
- Plus généralement, étudiants titulaires d'un Master 1 ou d'un diplôme équivalent en Sciences humaines.
- Étudiants ayant déjà une expérience professionnelle (stage, bénévolat) dans le secteur culturel et souhaitant développer leur projet professionnel dans ce secteur.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'accès à l'un des parcours de M2 de la mention Patrimoine et musées est de droit pour les étudiants ayant réussi leur M1 Patrimoine et musées au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; il se fait selon la procédure de vœux, mise en place au printemps 2018, conformément à la nouvelle réglementation sur le master. Leurs vœux d'affectation seront classés par les étudiants.

L'accès au parcours de M2 Gestion du patrimoine culturel peut également se faire, pour tous les étudiants non issus du M1 Patrimoine et musées de Paris 1 et dans la limite des places disponibles, par candidature sur la plateforme **eCandidat** (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>) ouverte **du 16 avril au 20 mai 2018**.

PRÉSENTATION DU CURSUS

L'année s'ouvre par un voyage de sensibilisation au patrimoine culturel et à ses métiers (quatre jours) dans une capitale culturelle régionale, française ou étrangère.

Dans une première partie de l'année (de la rentrée universitaire à la fin mars), les étudiants suivent obligatoirement des formations théoriques et pratiques (trois jours par semaine), et réalisent un stage hebdomadaire en milieu professionnel (deux jours par

semaine).

Principaux enseignements

- Métiers nodaux du patrimoine (gestion, programmation, maîtrise d'ouvrage)
- Droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle
- Communication et marketing culturel
- Ingénierie culturelle et aménagement en collectivités territoriales
- Maîtrise d'œuvre (scénographie et audiovisuel, archives orales, montage d'exposition temporaire)
- Économie du patrimoine (macro-économie, gestion d'un site privé, mécénat, stratégies de marque)
- Informatique et documentation patrimoniale
- Anglais

Dans une deuxième partie de l'année (dès début avril), les étudiants effectuent un stage de six mois, en responsabilité, dans une institution ou une entreprise. Ce stage, encadré par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire, est validé par un mémoire qui donne lieu à soutenance en octobre.

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Les étudiants trouvent rapidement un emploi dans les domaines suivants : Chef ou assistant chef de projet patrimonial, Consultant en ingénierie culturelle, Attaché territorial, responsable de service culturel, Cadre chargé du mécénat dans des grandes entreprises, Responsable d'associations culturelles, Responsable de politiques culturelles.



M2 PATRIMOINE ET MUSÉES

Parcours Gestion du Patrimoine culturel

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Anne CONCHON

UFR d'Histoire
17 rue de la Sorbonne
75005 Paris

Anne.Conchon@univ-paris1.fr

<http://patrimoine-et-musees.univ-paris1.fr>

Suivez-nous sur Facebook et Twitter